



Procès-verbal du Conseil Municipal

de RILHAC-LASTOURS

Vendredi 6 décembre

Début du conseil : 18h30

Nombre de présents en exercice : 6

PRESENTS : Madame Claudine ARNAUD,
Messieurs Jacques BARRY, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET,
Sébastien FISSOT

ABSENTS (donnant procuration) : Fabienne DACQUET donne pouvoir à Sébastien FISSOT –
Aurélié RANOUIL donne pouvoir à Jacques BARRY – Cécile PERAIN donne pouvoir à Claudine
ARNAUD – Maxence CANION donne pouvoir à Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Décision modificative budgétaire 2024

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il convient de
procéder aux décisions modificatives budgétaire suivantes pour régulariser les
opérations d'ordre budgétaire exercice 2024 :

FONCTIONNEMENT					
Recettes			Dépenses		
748374	Biodiversité et aménités rurales	7 800,00 €	60623	Alimentation	500,00 €
75888	Autres produits divers de gestion courante	4 800,00 €	60624	Produits de traitement	400,00 €
			60628	Autres fournitures	1 600,00 €
			60631	Fournitures d'entretien	300,00 €
			60633	Fournitures de voirie	300,00 €
			6064	Fournitures administratives	300,00 €
			6068	Autres matières et fournitures	4 200,00 €
			615228	Entretien autres bâtiments	5 000,00 €
TOTAL		12 600,00 €	TOTAL		12 600,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal,

accepte les décisions modificatives.


Délibération : Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2024

M. le Maire informe les membres du conseil que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

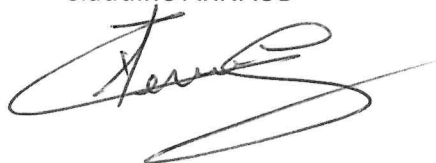
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

La séance est levée à 19h15.

Le Maire
BARRY Jacques

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacques Barry', written in a cursive style.

Le secrétaire de séance
Claudine ARNAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claudine Arnaud', written in a cursive style.